

On Track

Provincial Budget 2018-19

Sur la bonne voie

Budget provincial 2018-2019

DISCOURS DU BUDGET 2018-2019

« SUR LA BONNE VOIE »

L'honorable Donna Harpauer

Ministre des Finances

Le 10 avril 2018

Le discours prononcé fait foi

INTRODUCTION

Monsieur le Président, chers collègues et chers invités...

Monsieur le Président, c'est pour moi un grand honneur et une grande responsabilité de présenter aujourd'hui mon premier budget en tant que ministre des Finances de la Saskatchewan.

Au cours des dernières semaines, ce discours du budget était pratiquement la seule chose à laquelle je pensais.

Mais vendredi soir, cela a changé.

Tout a changé.

Parce que, Monsieur le Président, je suis également la députée de Humboldt...

... et vendredi dernier, Humboldt a connu la journée la plus sombre de son histoire.

C'est le genre de tragédie impensable qu'aucune communauté ne devrait avoir à vivre.

C'est donc ce qui a occupé mes pensées au cours des derniers jours.

J'ai pensé à l'intervention héroïque des professionnels de la santé et des premiers répondants, qui ont sauvé des vies et empêché que cette horrible tragédie ne s'aggrave.

J'ai pensé au médecin qui a affirmé que les parents étaient heureux lorsqu'il leur décrivait les blessures graves qu'avait subies leur fils, car cela signifiait que leur enfant était en vie, sachant que d'autres avaient eu moins de chance.

J'ai pensé à tous ces parents, ceux dont leur fils a été blessé, et ceux qui ont appris la plus triste nouvelle qu'il est possible de recevoir.

J'ai pensé à ma communauté de Humboldt – à la façon dont tout le monde s'est mobilisé pour s'entraider et se soutenir mutuellement.

Monsieur le Président, Humboldt est forte.

Et nous arriverons à trouver un moyen de surmonter cette épreuve.

Mais ce sera difficile.

Monsieur le Président, j'ai pensé à l'amour et au soutien incommensurables que Humboldt, l'équipe et les familles ont reçus de la part de gens de partout en Saskatchewan, de même que des quatre coins du Canada et du monde.

Mais j'ai surtout pensé aux 15 vies qui ont été fauchées beaucoup trop tôt.

Donc, Monsieur le Président, même si je n'ai pas beaucoup pensé à ce discours du budget dans les derniers jours...

... les affaires de la province se poursuivirent et c'est mon devoir de présenter un budget, ce que je vais faire.

Mais d'abord, j'aimerais inviter l'Assemblée, et tous les invités qui se sont joints à nous aujourd'hui, à observer un moment de silence pour honorer la mémoire de ceux que nous avons perdus.

C'est un honneur pour moi de présenter, devant cette assemblée, le budget 2018-2019 de notre gouvernement.

... [La ministre remercie sa famille, ses amis et les invités spéciaux.]...

Monsieur le Président, la présence de mes filles ici aujourd'hui me touche beaucoup.

Lorsque j'ai décidé de me lancer en politique en 1999,...

j'étais mère de trois jeunes enfants et je n'avais absolument aucune expérience en politique.

Jamais je n'aurais pu imaginer avoir un jour le grand honneur et la grande responsabilité de m'adresser à cette assemblée...

et de présenter le budget provincial au nom du gouvernement et de la population de la Saskatchewan.

Savez-vous ce qui aurait été encore plus difficile à imaginer en 1999?

À l'époque, il aurait été encore plus difficile à imaginer que 19 ans plus tard,...

mes enfants, maintenant devenues adultes, vivraient, travailleraient et fonderaient leur famille toujours ici même en Saskatchewan.

Monsieur le Président, c'est l'une des principales raisons pour lesquelles je me suis lancée en politique, pour que mes enfants et les enfants de tout le monde aient au moins la possibilité de demeurer dans cette merveilleuse province.

Cela me touche donc de dire que mes filles et leur famille ne font pas que visiter la Saskatchewan aujourd'hui.

C'est leur province de résidence... et il s'agit de leur assemblée législative.

Ce sera également la plus longue période où elles m'auront écoutée sans m'interrompre.

Monsieur le Président, notre gouvernement a un plan, et ce plan est sur la bonne voie.

Il y a un an, notre gouvernement a tracé la voie à suivre pendant trois ans, en vue de réduire la dépendance de notre province à l'égard des revenus tirés des ressources, et de rétablir l'équilibre budgétaire d'ici 2019.

Le budget d'aujourd'hui maintient ce plan sur la bonne voie en contrôlant les dépenses du gouvernement...

En réalisant des investissements importants dans les soins de santé, l'éducation et les services sociaux pour la population de la Saskatchewan...

Ainsi qu'en maintenant une économie forte.

Nous avons également écouté la population de la Saskatchewan...

Nous avons un nouveau premier ministre qui a écouté la population de la Saskatchewan...

Et nous avons entendu que certaines modifications devaient être apportées à la voie que nous avons tracée dans le budget de l'année dernière.

C'est pourquoi, même avant le budget d'aujourd'hui, le premier ministre a fait deux annonces importantes...

L'augmentation du financement en matière d'éducation... et le rétablissement de l'exemption de la taxe de vente provinciale, ou TVP,

sur l'assurance vie, l'assurance maladie et l'assurance agricole.

Monsieur le Président, notre nouveau premier ministre et notre gouvernement ont écouté la population de la Saskatchewan en ce qui a trait à une autre question importante.

Comme vous le savez, aujourd'hui nous faisons face à des échéances, à des menaces et à des ultimatus de la part d'un gouvernement fédéral résolu à imposer une taxe sur le carbone aux familles de la Saskatchewan.

Certains affirment que nous devrions hisser le drapeau blanc et capituler devant ces menaces.

Toutefois, une majorité écrasante de Saskatchewanais s'y oppose.

Monsieur le Président, notre premier ministre a écouté la population...

Notre gouvernement a lui aussi écouté la population...

Et ce budget NE comprend AUCUNE taxe sur le carbone.

Monsieur le Président, les Saskatchewanais nous ont indiqué qu'ils veulent que leur gouvernement maintienne le cap sur une voie solide et stable menant à l'équilibre budgétaire.

Ce budget atteint cet objectif, soit de maintenir la Saskatchewan sur la bonne voie en vue de rétablir l'équilibre budgétaire en 2019-2020, pour ainsi garantir la viabilité des programmes et des services aujourd'hui et à l'avenir.

Il maintient notre province sur la bonne voie en contrôlant soigneusement les dépenses tout en conciliant le besoin de soutenir la croissance économique.

Monsieur le Président, la Saskatchewan a connu une décennie de croissance qui a vu notre population augmenter d'environ 160 000 personnes.

Notre gouvernement a toujours soutenu cette croissance en réalisant des investissements importants dans des projets d'infrastructure dont nous avons le plus grand besoin.

Une fois de plus, dans le présent budget, notre gouvernement investit dans les écoles.

Nous investissons dans les routes et les autoroutes.

Nous investissons également dans les hôpitaux.

En fait, deux grands hôpitaux ouvriront leurs portes d'ici la fin de l'année prochaine.

Dans ce budget, nous continuons à investir dans les priorités de la population de la Saskatchewan, plus particulièrement, dans les soins de santé, l'éducation et les services sociaux.

Nous sommes en mesure de réaliser tous les investissements prévus dans ce budget sans augmentation des taux d'imposition.

Cela signifie que tous les taux d'imposition provinciaux, y compris ceux de la taxe de vente, de l'impôt sur le revenu et de l'impôt foncier pour l'éducation, demeurent les mêmes.

Ce budget prévoit l'élimination de l'exemption de la TVP pour les véhicules légers d'occasion, à compter du 11 avril.

Cette mesure harmonise le traitement fiscal provincial des véhicules légers d'occasion avec celui de l'ensemble des autres provinces et territoires au Canada ayant une taxe de vente.

De même, le budget prévoit le rétablissement de la valeur de reprise, ce qui permet une déduction pour la valeur d'un bien repris lors de la détermination de la TVP.

Ainsi, la TVP ne sera payée que sur la différence de prix entre le bien repris et le véhicule acheté.

La TVP ne sera pas facturée pour les véhicules d'occasion dont se font don les membres d'une famille admissibles, c'est-à-dire les conjoints, les parents ou les tuteurs légaux, les enfants, les grands-parents, les petits-enfants, ainsi que les frères et sœurs.

De plus, la TVP ne s'appliquera pas à la vente privée de véhicules d'occasion dont le prix d'achat maximal est de 5 000 \$, une mesure propre à la Saskatchewan.

POSITION BUDGÉTAIRE

Monsieur le Président, le plan financier de notre gouvernement est sur la bonne voie pour rétablir l'équilibre budgétaire de la Saskatchewan, et les perspectives s'amélioreront de plus en plus au cours des quatre prochaines années.

Un déficit de 365 millions de dollars est prévu pour l'exercice 2018-2019.

Un retour à l'équilibre budgétaire est prévu en 2019-2020, et nous projetons un surplus modeste de 6 millions de dollars.

Des surplus de 108 millions de dollars et de 212 millions de dollars respectivement sont prévus pour les exercices 2020-2021 et 2021-2022.

Dans ce budget, les prévisions de revenus s'établissent à 14,24 milliards de dollars, soit une augmentation d'environ 80 millions de dollars par rapport à l'an dernier, ce qui est attribuable en grande partie à la hausse des revenus tirés des ressources non renouvelables, au revenu net des entreprises publiques, ainsi qu'à d'autres revenus autonomes.

Selon les prévisions, les recettes fiscales seront plus faibles, ce qui est attribuable en grande partie à la baisse des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers et des entreprises, le tout étant compensé par la hausse des revenus tirés de la taxe de vente provinciale.

Les revenus tirés des ressources non renouvelables représentent actuellement seulement 10 p. 100 du total des revenus de la province, comparativement à 32 p. 100 en 2008-2009.

Réduire la dépendance de la Saskatchewan à l'égard des revenus tirés des ressources est un des principaux objectifs de notre plan budgétaire triennal, et ce plan est sur la bonne voie.

Notre gouvernement continue de contrôler les dépenses, et les prévisions de dépenses s'élèvent à 14,61 milliards de dollars dans ce budget, ce qui représente une baisse de 200 millions de dollars par rapport à l'an dernier.

CONTRÔLE DES DÉPENSES

Dans le cadre du présent budget, les dépenses de nombreux ministères et organismes seront plus faibles, comparativement au dernier exercice, mais ils continueront d'offrir de précieux services et programmes essentiels.

Le contrôle des coûts de la rémunération, soit la dépense budgétaire unique la plus importante pour le gouvernement, est essentiel pour maintenir le plan financier de la Saskatchewan sur la bonne voie.

Les employeurs et les syndicats comprennent le contexte financier et continuent à négocier de bonne foi.

Dans le cadre du processus de négociation, des ententes justes et équitables seront conclues.

Au-delà des règlements négociés, nous avons ciblé la réalisation d'économies de 70 millions de dollars sur deux ans, c'est-à-dire 35 millions de dollars dans le présent budget et 35 millions de dollars dans le prochain budget.

Ces économies seront réalisées notamment grâce à des initiatives en matière d'efficacité et à l'attrition, dans le cadre de l'engagement de notre gouvernement à rétablir l'équilibre budgétaire en 2019-2020.

Un exemple de changement positif qui favorise à la fois des économies et des gains d'efficacité, tout en continuant d'offrir le meilleur service possible à la population de la Saskatchewan, est la création d'une seule et unique autorité de la santé de la Saskatchewan.

La fusion des 12 autorités régionales a été réalisée l'an dernier en vue d'améliorer la prestation de soins de première ligne aux patients pour la population de la Saskatchewan.

Une meilleure intégration et coordination des autorités de santé a permis d'économiser 19 millions de dollars dans le présent budget, en grande partie grâce à la baisse des coûts salariaux et des coûts associés aux conseils d'administration, ainsi qu'à la fusion des services de technologie de l'information.

Cela représente une diminution de 19 millions de dollars par année au chapitre des frais d'administration et ce montant peut maintenant être réaffecté aux services de première ligne.

Un autre exemple est celui du ministère des Services centraux, qui a réduit le nombre de véhicules appartenant au gouvernement, pour ainsi économiser plus de 5 millions de dollars.

Ce ne sont là que deux exemples parmi tant d'autres des mesures prises par le gouvernement pour améliorer les services tout en contrôlant les dépenses pour relever le défi associé à la baisse des revenus et pour répondre aux besoins d'une province en pleine croissance.

Dans l'ensemble, les dépenses du gouvernement ont diminué de 2 p. 100 en 2016-2017 par rapport à l'année précédente.

En ce qui concerne l'exercice qui vient de prendre fin, les dépenses devraient également avoir diminué de 2 p. 100.

Dans le présent budget, nous prévoyons une baisse des dépenses de 1,4 p. 100 par rapport au budget de l'année précédente, et environ le même pourcentage que celui prévu dans le récent rapport du troisième trimestre.

PRESTATION DE SERVICES DE HAUTE QUALITÉ

Le contrôle des dépenses permet de veiller à ce que notre gouvernement puisse continuer d'offrir aux citoyens de la Saskatchewan les programmes et les services de haute qualité qu'ils s'attendent à recevoir et qu'ils méritent aujourd'hui, et à ce que ces services soient viables à long terme.

Le présent budget prévoit l'investissement record de 5,77 milliards de dollars afin d'améliorer les soins de santé pour tous les citoyens de la Saskatchewan, soit une hausse de près de 2,5 p. 100 par rapport à l'an dernier.

Cet investissement comprend 3,5 milliards de dollars en financement de fonctionnement pour l'Autorité de la santé de la Saskatchewan, soit une hausse de près de 72 millions de dollars par rapport au financement total versé l'an dernier aux 12 autorités régionales.

Le présent budget prévoit du financement en prévision de l'ouverture de l'hôpital Saskatchewan à North Battleford plus tard cette année, ainsi que de l'ouverture en 2019 de l'hôpital pour enfants Jim-Pattison (Jim Pattison Children's Hospital) à Saskatoon.

Le financement ciblé dans ce budget permettra d'améliorer l'accès aux services de santé mentale, de soins palliatifs et de soins de santé primaires communautaires.

Nous investissons également une somme supplémentaire de 700 000 \$ cette année pour garantir la couverture universelle à 100 p. 100 des médicaments contre le virus de l'immunodéficience humaine, ou VIH, pour la population de la Saskatchewan, ainsi que pour fournir d'autres mesures de soutien relatives au VIH.

De même, nous investissons plus de 520 000 \$ cette année dans un nouveau programme de dépistage de perte auditive chez les bébés nés dans les hôpitaux de la Saskatchewan.

Un autre nouveau programme permettra de respecter l'engagement de notre gouvernement à verser un financement individualisé pour les enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme.

Un financement initial de 4 000 \$ par enfant de moins de six ans sera versé cette année, pour un investissement total dans le présent budget de 2,8 millions de dollars.

Monsieur le Président, la réussite des élèves de la Saskatchewan demeure une priorité de notre gouvernement.

Le présent budget maintient la Saskatchewan sur la bonne voie en offrant une éducation de grande qualité à tous les élèves de la maternelle à la 12^e année dans l'ensemble de la province, et respecte l'engagement du premier ministre à augmenter le financement en matière d'éducation de 30 millions de dollars.

Par conséquent, les 27 divisions scolaires de la Saskatchewan recevront 1,87 milliard de dollars en financement de fonctionnement des écoles pour l'année scolaire 2018-2019, ce qui représente une hausse de 1,6 p. 100 par rapport à l'année dernière.

Ce financement permettra aux divisions scolaires de continuer à appuyer la salle de classe en assurant le maintien en poste ou l'embauche de quelque 400 enseignants et autres professionnels en milieu scolaire.

En outre, ce budget prévoit près de 77 millions de dollars en financement des garderies, dont 20,8 millions de dollars en nouveau financement fédéral dans le cadre de l'Accord Canada–Saskatchewan sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

Ce financement appuiera plus de 16 000 places en garderie licenciées existantes en Saskatchewan, et contribuera à la création de 2 500 places supplémentaires d'ici 2020.

L'an dernier, les citoyens de la Saskatchewan ont souligné l'importance de nos bibliothèques.

Dans le présent budget, les bibliothèques de l'ensemble de la Saskatchewan continueront de recevoir un soutien important sous forme de financement de fonctionnement de plus de 11 millions de dollars.

Monsieur le Président, la stabilité du secteur de l'enseignement postsecondaire est essentielle à notre plan pour maintenir la Saskatchewan sur la bonne voie.

Cette année, le budget de l'enseignement supérieur a connu une hausse de 1,5 p. 100, pour atteindre un total de 729 millions de dollars.

Ce niveau de financement nous permet de verser un financement stable aux établissements postsecondaires de la Saskatchewan; les subventions d'exploitation octroyées à nos universités, collèges et écoles techniques sont maintenues aux niveaux de l'an dernier.

Le présent budget prévoit le versement de plus de 673 millions de dollars en subventions d'exploitation et d'immobilisation aux établissements postsecondaires, notamment :

- 470 millions de dollars à l'Université de la Saskatchewan, à l'Université de Regina et aux collèges affiliés et fédérés;
- 151 millions de dollars à Saskatchewan Polytechnic, au Saskatchewan Indian Institute of Technologies et à l'Institut Gabriel-Dumont;
- 30 millions de dollars aux collèges régionaux de la Saskatchewan;
- plus de 22 millions de dollars pour la réparation et l'entretien des immobilisations dans l'ensemble du secteur postsecondaire.

Dans le présent budget, une somme de 88 millions de dollars est affectée au Collège de médecine de l'Université de la Saskatchewan, pour ainsi garantir la prospérité du Collège et veiller à ce qu'il offre un enseignement médical de qualité.

Ce budget prévoit également, pour les étudiants postsecondaires de la Saskatchewan, 34 millions de dollars en soutien financier direct.

Ce financement comprend 22 millions de dollars pour le programme de prêts aux étudiants, afin d'offrir une aide financière remboursable et non remboursable à environ 16 000 étudiants, ainsi que 12 millions de dollars pour des bourses telles que les bourses d'études de la Saskatchewan *Advantage Saskatchewan* et *Innovation et possibilités* (Innovation and Opportunity).

En outre, ce budget maintient le Programme de rétention des diplômés, l'un des programmes de maintien des jeunes diplômés les plus dynamiques et fructueux au Canada, offrant des crédits d'impôt pouvant atteindre 20 000 \$ aux diplômés postsecondaires qui habitent et travaillent en Saskatchewan.

Monsieur le Président, ce budget maintient également la Saskatchewan sur la bonne voie en aidant les gens dans le besoin.

Le budget prévu pour l'aide et les services sociaux augmentera de 25 millions de dollars pour atteindre un niveau record de 1,38 milliard de dollars.

Ce financement aidera à soutenir les citoyens de la Saskatchewan qui sont les plus vulnérables : les enfants dans le besoin, les familles vulnérables, les personnes handicapées, les aînés et les personnes à faible revenu.

Une somme de plus de 10 millions de dollars de la hausse de financement de cette année sera destinée aux personnes dans les

collectivités qui fournissent des soins quotidiens directs à des adultes ayant une déficience intellectuelle ou des problèmes de santé mentale...

Cela comprend des augmentations du financement destiné aux familles d'accueil, aux organismes communautaires qui offrent des programmes de jour et des services d'hébergement aux personnes ayant une déficience intellectuelle, ainsi qu'à d'autres organismes communautaires offrant des services aux familles.

Cette année, le budget du ministère des Services sociaux comprend également des augmentations supplémentaires qui appuieront les enfants vulnérables et les adultes ayant une déficience intellectuelle, notamment :

- près de 10 millions de dollars pour poursuivre la transition des résidents du Valley View Centre vers de nouvelles résidences communautaires;
- 9 millions de dollars pour offrir des services aux enfants ayant une déficience intellectuelle qui auront bientôt besoin de soins pour adultes, ainsi qu'aux adultes ayant une déficience intellectuelle dont les besoins ont augmenté ou qui sont en crise;
- 4,5 millions de dollars pour les membres de la famille élargie qui prennent soin d'enfants et de jeunes vulnérables, pour ainsi maintenir un lien entre ces jeunes et leur famille, leur communauté et leur culture;
- 250 000 \$ pour l'exploitation d'un nouveau foyer de groupe, à La Ronge, pour cinq adultes ayant une déficience intellectuelle.

Le budget destiné au programme d'aide sociale de la Saskatchewan (Saskatchewan Assistance Program) augmentera cette année de plus

de 14 millions de dollars, pour atteindre environ 178 millions de dollars, en raison de l'augmentation de la charge de travail.

Un investissement supplémentaire cette année de 9,2 millions de dollars appuiera le remaniement continu de l'ensemble de programmes d'aide au revenu de la province.

Notre gouvernement s'emploie à améliorer ces programmes pour les clients en les rendant plus conviviaux, pour ainsi accroître l'efficacité et l'efficacité de la prestation de services.

Étant donné l'augmentation importante du financement global des services sociaux prévu dans le présent budget, nous avons décidé d'examiner tous les programmes et services sociaux actuels pour veiller à ce que les fonds soient destinés là où ils donneront les meilleurs résultats.

Nous avons notamment examiné soigneusement le supplément au logement locatif de la Saskatchewan (Saskatchewan Rental Housing Supplement).

Nous avons décidé de conserver cette prestation pour les personnes qui la reçoivent à l'heure actuelle, ainsi que de l'étendre à ceux qui en font la demande au plus tard le 30 juin de cette année et qui sont jugés admissibles.

À compter du 1^{er} juillet, le processus de présentation d'une nouvelle demande de supplément sera suspendu.

Le ministère des Services sociaux élaborera, en collaboration avec le gouvernement fédéral, un nouveau programme de soutien au logement locatif dans le cadre de la nouvelle Stratégie nationale sur le logement.

Ceux qui reçoivent ce supplément à l'heure actuelle ne seront touchés par aucun changement.

De même, il y a un délai d'environ 12 semaines pour ceux qui présentent une demande et satisfont aux critères d'admissibilité pour recevoir le supplément.

En prenant cette décision, nous avons constaté que le taux d'inoccupation de la Saskatchewan était d'environ 4,5 p. 100 en 2005, lorsque le supplément a été mis en place.

En revanche, la Saskatchewan a maintenant le taux d'inoccupation le plus élevé parmi les provinces de l'Ouest canadien, soit près de 9 p. 100 en 2017, selon les données de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

De plus, les taux d'inoccupation des logements sociaux appartenant au gouvernement ont également atteint un niveau record.

Grâce à cette amélioration dans le marché de logements locatifs, il est logique d'accorder du financement aux autres secteurs d'aide et de services sociaux où les besoins sont plus urgents.

Tout au long de 2018-2019, notre gouvernement, par l'intermédiaire de la Société de logement de la Saskatchewan, travaillera en étroite collaboration avec le gouvernement fédéral et ses partenaires provinciaux et territoriaux pour veiller à ce que la nouvelle Stratégie nationale sur le logement soit profitable aux citoyens de la Saskatchewan ayant besoin d'un logement.

Le programme pour aînés permettant le report de l'impôt foncier pour l'éducation (Seniors' Education Property Tax Deferral Program) est maintenant offert par l'intermédiaire de la Société de logement de la Saskatchewan.

Quelque 1 600 propriétaires aînés à revenu faible et moyen seront en mesure de reporter la partie de leurs impôts fonciers relative à l'éducation grâce à un prêt remboursable, pour ainsi leur donner une plus grande marge de manœuvre financière et les aider à demeurer dans leur résidence plus longtemps.

Monsieur le Président, notre gouvernement comprend que de nombreux résidents des régions rurales ont des préoccupations tout à fait légitimes au sujet de la criminalité et de la sécurité, et qu'il faut en faire plus.

Dans le présent budget, notre gouvernement continue de s'attaquer au problème de la criminalité en milieu rural en finançant les activités de l'équipe de protection et d'intervention (Protection and Response Team) qui a été mise sur pied l'été dernier.

L'équipe est composée de 258 agents armés qui détiendront des pouvoirs d'arrestation et de détention, notamment des agents des services de police municipaux, des agents de la GRC, des agents de surveillance des véhicules du ministère de la Voierie et de l'Infrastructure ainsi que des agents de conservation du ministère de l'Environnement.

Ce budget prévoit un nouveau financement de 4,9 millions de dollars provenant de la Société d'assurances du gouvernement de la Saskatchewan (SGI), en vue de l'apport d'améliorations à la stratégie de prévention de la criminalité dans les régions rurales.

Cela comprend un financement destiné à 30 postes d'agent de police supplémentaires dans le cadre de la deuxième phase du Service mixte de la sécurité routière de la Saskatchewan.

En outre, le présent budget prévoit un financement annuel continu de 1 million de dollars du ministère des Services correctionnels et des

Services de police pour mettre en œuvre d'autres recommandations du Comité du caucus sur la réduction de la criminalité.

Nous sommes convaincus que l'équipe de protection et d'intervention se révélera une stratégie efficace à long terme pour la réduction de la criminalité dans les régions rurales de la Saskatchewan.

Depuis l'annonce de sa mise sur pied en août 2017, l'équipe a réalisé des progrès importants, dont la réaffectation de 10 postes au sein de la GRC pour venir en aide aux détachements connaissant des pénuries de personnel...

de même que la tenue du premier défi d'innovation en matière de lutte contre la criminalité en régions rurales (Rural Crime Innovation Challenge) de la Saskatchewan, qui a donné lieu à l'établissement d'un système de suivi fondé sur une application pour aviser les propriétaires fonciers au sujet d'activités inhabituelles liées à leur propriété.

En outre, le présent budget appuie également l'élargissement des initiatives de détention provisoire dirigées par le ministère de la Justice et le ministère des Services correctionnels et des Services de police.

La majorité de la croissance de la population dans les prisons de notre province est attribuable à la détention provisoire.

Les initiatives de détention provisoire ont donné des résultats positifs, ce qui est encourageant.

Il est logique d'élargir et d'améliorer ces programmes au cours de la prochaine année.

Prévu dans ce budget, un financement supplémentaire d'environ 2,4 millions de dollars servira à étendre le programme de résolution rapide des cas (Early Case Resolution program) à Regina et à

augmenter le personnel spécialisé à Saskatoon qui mettra l'accent sur la détention provisoire à court terme les jours de semaine.

Ce financement supplémentaire servira également à étendre les partenariats en matière de surveillance améliorée des personnes en liberté sous caution, de Regina à Saskatoon et à Prince Albert.

INVESTIR DANS LES INFRASTRUCTURES

Monsieur le Président, le présent budget maintient l'engagement de longue date de notre gouvernement à investir dans les infrastructures.

Les dépenses du ministère de la Voirie au cours des trois derniers exercices représentent près du double des recettes provenant de la taxe sur les carburants prévues dans son budget, ce qui est loin de l'époque où la taxe sur les carburants était en fait supérieure aux dépenses de ce ministère.

Cette année, d'importantes améliorations en matière de sécurité seront apportées à un grand nombre des routes les plus achalandées de la Saskatchewan dans le cadre du budget des routes et des infrastructures de 924 millions de dollars de cette année.

Au cours des trois dernières années, y compris le budget de cette année, notre gouvernement a maintenant investi plus de 3 milliards de dollars dans la voirie et les infrastructures.

Une décennie de croissance a modifié les pressions exercées par la circulation sur le système de transport de notre province.

Notre gouvernement comprend la nécessité d'améliorer la sécurité de nos routes les plus achalandées, et nous nous engageons également à mettre nos exportations sur le marché plus rapidement et plus efficacement.

Au cours de l'année à venir, une somme d'environ 51 millions de dollars sera investie dans plusieurs grands projets de sécurité :

- Nous entamerons une série de projets d'élargissement à quatre voies et de voies de dépassement sur les routes 6 et 39 entre Regina et Estevan.
- Les travaux se poursuivront sur les échangeurs routiers à Warman et à Martensville, ainsi que sur l'élargissement à quatre voies sur la route 7 entre Vanscoy et Delisle.
- Deux séries de voies de dépassement seront construites sur la route 4 entre North Battleford et Cochin.
- Les travaux préalables à la construction et les travaux de conception des voies de dépassement sur la route 7 entre Rosetown et la frontière de l'Alberta, ainsi que sur les routes 9 et 10 entre Melville et Canora, seront amorcés.
- Les travaux préalables à la construction et les travaux de conception seront aussi amorcés relativement aux voies de dépassement, à l'élargissement et au resurfaçage de la route 5 entre la route 2 et Saskatoon.

De plus, cette année, le budget prévoit l'amélioration de 800 kilomètres de routes à l'échelle de la province.

Au total, des travaux d'amélioration sur 100 kilomètres de routes rurales sont prévus, notamment :

- la route 4 entre Val Marie et Cadillac;
- la route 36 entre la route 18 et Willow Bunch;

- la route 255 au sud et à l'ouest de Tobin Lake.

De même, le renouvellement de 700 kilomètres de routes est prévu au moyen de couches de scellement, de microrevêtement et d'autres types de travaux de pavage moyen, ainsi que le resurfacement complet de 280 kilomètres de routes, dont :

- la route 2 au sud de Chamberlain;
- la route 35 au sud de Weyburn;
- la route 4 au nord de North Battleford.

Le budget de cette année prévoit 330 millions de dollars pour la poursuite des travaux de la phase 2 de la route de contournement de Regina, dont l'achèvement est prévu à la fin de 2019.

Une somme de 61 millions de dollars a été affectée pour 30 projets de réfection ou de remplacement de ponts et de nombreux projets de ponceaux.

En outre, le présent budget prévoit 21 millions de dollars en subventions à l'appui des infrastructures de transport municipales, y compris 6,7 millions de dollars pour les municipalités urbaines telles que Prince Albert, Moose Jaw et Melfort dans le cadre du programme de routes urbaines de raccordement (Urban Highway Connector Program).

Une somme de 13 millions de dollars servira à réparer ou à prévenir les dommages causés par les inondations, notamment :

- des travaux de réparation des glissements de terrain et de l'érosion sur la route 11 près de Lumsden et la route 9 au nord de Whitewood;

- l'installation de ponceaux plus larges sur la route 1 près de Wolseley.

Le présent budget comprend également plus de 123 millions de dollars en soutien provincial pour les infrastructures municipales, y compris :

- près de 74 millions de dollars pour la portion provinciale du Nouveau Fonds Chantiers Canada, et 12,5 millions de dollars pour la portion provinciale du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées;
- 15 millions de dollars pour conclure l'engagement de 50 millions de dollars de notre gouvernement à l'égard du nouveau pont promenade de la banlieue nord, à Saskatoon, dont l'ouverture est prévue cet automne, et qui améliorera la fluidité de la circulation et la sécurité routière dans la plus grande ville de la Saskatchewan;
- 14 millions de dollars pour le programme de routes municipales qui appuie l'économie (Municipal Roads for the Economy Program).

De plus, nous poursuivons les travaux de construction et d'amélioration des écoles, les investissements dans les infrastructures scolaires totalisant 76,4 millions de dollars dans le présent budget, dont :

- près de 50 millions de dollars en financement d'urgence et d'entretien préventif et rénovation (EPR), ce qui représente une hausse de presque 15 p. 100 par rapport à l'année dernière;
- plus de 22 millions de dollars pour financer deux projets majeurs de fusion d'écoles en cours à Rosthern et à Weyburn;

- plus de 4 millions de dollars pour les salles de classe mobiles et les évaluations des installations scolaires.

De plus, dans ce budget, nous continuons de financer les travaux de construction et d'entretien des hôpitaux et autres établissements de santé.

Le présent budget prévoit plus de 99 millions de dollars pour le financement des immobilisations en santé, ce qui correspond à une hausse de plus de 15 millions de dollars, soit près de 18 p. 100, comparativement à l'an dernier.

Cette somme comprend le dernier versement de 20 millions de dollars de l'engagement total de 235,5 millions de dollars de notre gouvernement en vue de la construction de l'hôpital pour enfants Jim-Pattison (Jim Pattison Children's Hospital).

Une somme supplémentaire de 6,6 millions de dollars est versée à l'hôpital pour enfants afin de répondre aux besoins en matière de technologie de l'information.

De même, plus de 7 millions de dollars ont été affectés aux projets de renouvellement électrique dans d'autres hôpitaux provinciaux.

Le présent budget prévoit également 34 millions de dollars pour terminer la construction d'un établissement psychiatrique unique de 284 lits, l'hôpital Saskatchewan à North Battleford, dont l'ouverture est prévue cet automne.

L'hôpital remplace une installation vieille de plus de 100 ans, et comprend des lits sécuritaires afin d'offrir des soins de santé mentale aux personnes sous garde, ce qui représente un pas en avant dans les démarches pour rompre le cycle de la criminalité et de la victimisation.

MAINTIEN D'UNE ÉCONOMIE FORTE

Monsieur le Président, ce budget prévoit également un financement stable et prévisible pour les municipalités et près de 250 millions de dollars en partage des recettes municipales, soit une hausse d'environ 90 p. 100 depuis 2007.

Ce montant est fixé au moyen d'une formule de financement établie d'un point de la TVP perçue en 2016-2017.

En raison du récent élargissement de l'assiette de la TVP, la formule de partage des recettes municipales d'un point devra être révisée.

Tel qu'il a été annoncé lors des récents congrès de l'Association des municipalités urbaines de la Saskatchewan (SUMA) et de l'Association des municipalités rurales de la Saskatchewan (SARM), des représentants du gouvernement, en collaboration avec la SUMA et la SARM, procéderont à un examen approfondi du programme actuel de partage des recettes municipales.

Le gouvernement maintient son engagement à fournir un financement prévisible et stable aux municipalités.

Au total, le présent budget prévoit près de 413 millions de dollars en soutien provincial direct pour les municipalités, notamment le partage des recettes, le financement des infrastructures et d'autres services communautaires.

Le partage des recettes municipales de 241 millions de dollars dans ce budget demeure sur la bonne voie grâce aux affectations suivantes qui atteignent des niveaux presque records :

- 155 millions de dollars pour les municipalités urbaines;
- plus de 68 millions de dollars pour les municipalités rurales;

- 18 millions de dollars pour les municipalités du Nord.

Notre gouvernement continue d'appuyer les programmes et les initiatives s'adressant expressément aux Premières Nations et aux Métis.

Le budget de 2018-2019 prévoit environ 200 millions de dollars en financement ciblé, au profit de programmes destinés aux membres des Premières Nations et aux Métis.

Une grande partie de ce financement est destinée aux programmes éducatifs et de formation professionnelle pour veiller à ce que les membres des Premières Nations et les Métis aient toutes les chances de réussir et de participer pleinement à la croissance économique de la Saskatchewan.

Monsieur le Président, notre gouvernement maintient son engagement indéfectible à l'égard des industries pétrolière et minière de la Saskatchewan et reconnaît que ces dernières jouent un rôle important dans le maintien de la force de notre économie.

Le présent budget permettra de veiller à ce que nos secteurs de l'énergie et des ressources continuent de prospérer et de contribuer à la croissance économique de la Saskatchewan.

Les principales initiatives comprennent l'affectation d'une somme de 750 000 \$ pour une nouvelle stratégie quadriennale d'exploitation des minéraux afin de créer un programme incitatif pour encourager l'exploration minérale et d'augmenter la quantité de données géophysiques disponibles.

Cette nouvelle stratégie sera axée sur les métaux communs et précieux ainsi que sur les produits de base des diamants, pour lesquels il existe un important potentiel latent, afin de contribuer à la

croissance et à la diversification du secteur minéral de la Saskatchewan.

Cette nouvelle stratégie encouragera l'industrie à réaliser un plus grand nombre d'activités d'exploration en Saskatchewan, en plus de protéger les emplois dans nos centres d'exploitation minière actuels dans le Nord.

Il faudra accorder une importance particulière au fait d'encourager l'exploration des métaux communs dans la région de Creighton et Denare Beach, qui a une longue histoire en matière d'extraction et de traitement des métaux communs.

En outre, le présent budget prévoit une somme de 1 million de dollars pour poursuivre l'amélioration d'IRIS, le système intégré d'information sur les ressources (Integrated Resource Information System), dans le cadre du programme d'amélioration de la réglementation des pipelines (Pipeline Regulation Enhancement Program).

IRIS est un système opérationnel en ligne conçu sur mesure qui appuie le développement et la réglementation de l'industrie pétrolière et gazière de la Saskatchewan.

Ce financement s'inscrit dans le cadre de l'engagement de notre gouvernement, annoncé l'an dernier, à l'égard d'un programme pluriannuel visant à renforcer la réglementation des pipelines en Saskatchewan.

Grâce aux changements annoncés aujourd'hui, notre gouvernement est sur la bonne voie pour respecter son engagement à améliorer considérablement les programmes de réglementation du pétrole et du gaz de la Saskatchewan.

Ce budget crée également des occasions pour accroître le commerce, les investissements commerciaux et la création d'emplois.

Notre province a le taux de produits exportés par habitant le plus élevé parmi toutes les provinces canadiennes.

STEP, le Partenariat du commerce et des exportations de la Saskatchewan, a la responsabilité d'augmenter les exportations de la Saskatchewan vers les marchés existants et d'accéder à de nouveaux marchés en effectuant des ventes, en concluant des contrats et en réalisant des projets pour nos exportateurs.

Ce budget prévoit l'affectation d'une somme supplémentaire de 250 000 \$ à STEP.

Ce financement sera destiné aux programmes qui appuient les efforts des exportateurs de la Saskatchewan visant à accroître l'activité tant sur les marchés nouveaux que sur les marchés existants.

Cela favorisera la création d'emplois et contribuera à élargir davantage l'accès de la Saskatchewan aux marchés commerciaux du monde entier.

Au nombre des nouveaux incitatifs pour les entreprises prévus dans ce budget figure la mesure incitative pour les nouvelles entreprises de technologie en Saskatchewan (Saskatchewan Technology Start-up Incentive), qui vise à créer les conditions favorables à une croissance rapide et soutenue et à la réussite des nouvelles entreprises spécialisées dans la technologie.

Cette mesure incitative soutient la stratégie d'innovation (Innovation Strategy) de notre gouvernement en invitant les entreprises de technologie en démarrage à demeurer en Saskatchewan.

Ce programme pilote de deux ans offrira un crédit d'impôt non remboursable de 45 p. 100 pour les investissements en actions des particuliers et des entreprises dans les nouvelles entreprises de

technologie en démarrage admissibles, plafonné à une prestation annuelle maximale de 140 000 \$ par investisseur.

Ce crédit d'impôt est également offert aux sociétés de capital de risque qui investissent dans les nouvelles entreprises de technologie admissibles.

Pour être admissibles, les nouvelles entreprises doivent être des entreprises en démarrage axées sur la technologie situées en Saskatchewan, compter moins de 50 employés et au moins la moitié de ces employés doit se trouver dans la province.

Un autre nouvel incitatif pour les entreprises prévu dans ce budget est l'incitatif pour l'agriculture à valeur ajoutée en Saskatchewan (Saskatchewan Value-Added Agriculture Incentive), qui améliorera les résultats liés à la capacité d'attirer et de maintenir des investissements dans le secteur agricole à valeur ajoutée de notre province.

Cette mesure incitative crée un crédit d'impôt non remboursable de 15 p. 100 pour les installations agricoles nouvelles ou existantes à valeur ajoutée qui réalisent un investissement en immobilisations d'au moins 10 millions de dollars pour élargir la capacité de production.

Pour être admissible, un projet doit démontrer que des dépenses en immobilisations ont été effectuées dans le but de créer une nouvelle capacité de production, ou d'accroître la capacité de production existante.

Monsieur le Président, l'agriculture demeure un pilier de l'économie de la Saskatchewan.

Le présent budget prévoit l'investissement de plus de 378 millions de dollars pour veiller à ce que notre secteur agricole demeure fort.

De même, ce budget comprend un investissement record dans la recherche agricole, et plus de 258 millions de dollars pour financer entièrement les programmes de gestion du risque d'entreprise, comme l'Assurance-récolte, Agri-stabilité, Agri-investissement et le Programme d'assurance des prix du bétail dans l'Ouest.

Le budget de recherche agricole de presque 32 millions de dollars comprend un soutien pour les programmes qui favorisent l'adoption de nouvelles technologies, et un financement accru pour Ag-West Bio et le Food Centre, ainsi que pour la recherche sur le bétail et les cultures fourragères, au moyen de soutien pour le centre d'excellence de la recherche sur le bétail et les cultures fourragères (Livestock and Forage Centre of Excellence).

En outre, ce budget prévoit une somme de 3 millions de dollars à l'appui du secteur de l'irrigation, ainsi qu'un financement accru, dans le cadre d'une nouvelle entente de financement triennale, pour les services de protection des animaux de la Saskatchewan (Animal Protection Services of Saskatchewan).

Monsieur le Président, notre gouvernement s'engage à appuyer le secteur des entreprises de la Saskatchewan et à en favoriser la croissance, y compris les petites entreprises et les agriculteurs.

Ainsi, nous sommes encouragés par le fait que des changements ont été apportés aux propositions initiales de modifications fiscales du gouvernement fédéral ayant une incidence sur les petites entreprises.

Néanmoins, l'incidence possible de ces modifications sur les entreprises de la Saskatchewan demeure inconnue et nous continuerons d'évaluer la situation.

CONCLUSION

Monsieur le Président, le budget 2018-2019 maintient la Saskatchewan sur la bonne voie grâce aux mesures suivantes :

- le contrôle des dépenses;
- la prestation de services et de programmes de haute qualité aux citoyens de la Saskatchewan;
- les investissements dans les infrastructures;
- le maintien d'une économie forte;
- le retour à l'équilibre budgétaire en 2019-2020.

La vision de notre gouvernement consiste à faire de la Saskatchewan le meilleur endroit au Canada où vivre, travailler, démarrer une entreprise, faire des études, fonder une famille et bâtir une vie.

Notre budget 2018-2019 maintient le plan de notre gouvernement et les finances de notre province sur la bonne voie en contrôlant les dépenses et en réduisant notre dépendance à l'égard des revenus instables tirés des ressources non renouvelables.

Le présent budget permet en même temps de réaliser de nouveaux investissements importants dans des secteurs prioritaires tels que la santé, l'éducation et les services sociaux.

La Saskatchewan a connu une décennie de croissance.

Ce budget prépare le terrain pour une nouvelle décennie de croissance en maintenant les finances et l'économie de la Saskatchewan sur la bonne voie.